

PRÉSIDENCE  
Le pôle communication

Paris, le 23 septembre 2019

## **Déclaration commune de M. Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag et M. Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale**

Réunis à l'occasion de la deuxième session de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, nous rappelons notre attachement commun aux grands projets culturels qui associent nos deux pays.

Alors qu'une réforme d'ampleur de l'audiovisuel s'engage en France, nous souhaitons réaffirmer l'importance d'une chaîne comme Arte dans le paysage audiovisuel européen. La singularité de son modèle, son indépendance comme son rayonnement en Europe doivent être garantis.

La chaîne pourra ainsi poursuivre les grandes missions qu'elle porte depuis 1992, inscrites dans le Traité du 2 octobre 1990 : accès à la culture pour le plus grand nombre, soutien aux créateurs européens, rapprochement et compréhension des peuples en Europe.

Tout particulièrement aujourd'hui, les médias européens et la chaîne Arte en particulier ont un rôle déterminant à jouer dans la construction d'une culture et de références communes, dans le respect des principes fondamentaux que sont l'indépendance et le pluralisme. Nous y sommes personnellement très attachés.

**CONTACT PRESSE :**

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48  
[presse.presidence@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.presidence@assemblee-nationale.fr)